

## Feuille de route pour la Science ouverte

### Université Paris Cité place la Science ouverte au cœur de son projet d'établissement

De l'accès illimité et immédiat à l'information scientifique qu'autorise le support numérique dépendent la vitesse des échanges, la richesse des collaborations, la possibilité de reproduction des expériences et de réutilisation des données, la multiplication des innovations de transition voire de rupture, la qualité du dialogue entre les sciences et la société.

Issues d'initiatives pionnières et de déclarations historiques, l'ouverture et le partage des résultats publiés, des données sur lesquelles ils s'appuient et des codes et méthodes qui les ont produits, orientent désormais les politiques publiques aux échelles nationales ([Plan National pour la Science Ouverte 2021-2024](#)), européenne ([Plan S](#), [Horizon Europe 2021-2027](#)) et mondiale ([recommandation de l'UNESCO](#)).

### Université Paris Cité se donne trois objectifs principaux

**Faire de la Science ouverte un instrument de souveraineté scientifique** en se réappropriant les résultats de la recherche financée sur fonds publics, par le recensement et le signalement systématique des productions scientifiques d'Université Paris Cité, par la maîtrise des conditions de leur partage selon le principe « aussi ouvert que possible, aussi fermé que nécessaire » ;

**Faire de la Science ouverte un projet au service des personnels et des usagers** en levant les barrières économiques, techniques et juridiques à la circulation de l'information scientifique et technique, en facilitant la mise en conformité aux exigences des agences de financement en matière de Science ouverte, en simplifiant, en accompagnant, en encourageant les meilleures pratiques ;

**Faire de la Science ouverte un levier pour l'accélération de l'innovation, l'intégrité académique et l'amélioration du dialogue science et société.**

### Université Paris Cité définira les conditions et mettra en œuvre une triple ouverture

Des **publications** (*open access*)

Des **données de la recherche** (*open data*)

Des protocoles et des outils, et premier lieu des **codes et des logiciels** (*open source*)

La question de l'accès ouvert aux publications scientifiques (*open access*) tient une place cruciale, largement reconnue. Avec le mouvement international pour la Science ouverte, le principe d'ouverture s'élargit à l'ensemble des productions scientifiques, sans exclusive, et à des stades antérieurs à la diffusion de résultats validés. Il concerne notamment, et avec toutes les exceptions nécessaires à l'ouverture par défaut prévue par la loi, les données générées au cours du processus de recherche, les logiciels utilisés pour les traiter et les produire, et finalement l'ensemble des méthodes, protocoles et outils mis en œuvre dès les prémices d'une étude scientifique.



## Pour une culture de la Science ouverte

### Université Paris Cité s'engage

À sensibiliser l'ensemble de la communauté universitaire aux enjeux scientifiques, sociétaux et économiques de la Science ouverte et aux problématiques de sa mise en œuvre.

À intégrer ces problématiques dans toutes les actions de formation, de recherche, de recrutement, d'évaluation ou de financement afin de répondre à ces enjeux.

### Actions clefs 2020-2022

1. Mettre en place un cycle de formation à la Science ouverte pour les doctorant.e.s, en français et en anglais, et des ateliers pour les personnels d'enseignement et de recherche :

- [Cycle de formation Science ouverte aux doctorant.e.s](#) ;
- [Ateliers Science ouverte](#) pour les personnels d'enseignement et de recherche ;
- Mise en place d'un [cycle de formation Science ouverte en anglais](#) ;
- Mise en place d'une [certification des compétences Science ouverte](#) pour les doctorant.e.s ;

2. Ouvrir un [site d'information et de veille](#) dédié à la promotion et à la mise en œuvre de la Science ouverte à Université Paris Cité ;

3. Mettre en place un [baromètre de la Science ouverte](#) à Université Paris Cité ;

4. Constituer un [réseau de référent.e.s pour la Science ouverte](#) dans les unités de recherche ;

5. Organiser un [cycle de conférences et d'événements](#) en lien avec la Science ouverte à destination des différentes communautés disciplinaires et métiers d'Université Paris Cité ;

6. Mettre en place le ScOUP – Science ouverte à Université Paris Cité -, comité d'observation et d'orientation de la Science ouverte de l'université.



## Pour l'ouverture des publications

### Université Paris Cité s'engage

À mettre en œuvre l'accès ouvert aux productions scientifiques, en particulier aux articles revus par les pairs, en soutenant les modèles éditoriaux les mieux adaptés aux pratiques de chacune des communautés disciplinaires.

À déposer systématiquement le texte intégral des articles, chapitres d'ouvrage et actes de colloque portant la signature d'Université Paris Cité sur l'archive ouverte institutionnelle de l'université, [HAL Paris Cité](https://u-paris.hal.science).

### Actions clefs 2020-2022

1. Ouvrir, administrer, promouvoir l'archive ouverte institutionnelle d'Université Paris Cité (HAL Paris Cité) pour la conservation et le partage des publications scientifiques de l'université :

- HAL Paris Cité : <https://u-paris.hal.science> ;
- Organisation d'une équipe de gestion HAL Paris Cité : [hal.dbm\[aj\]listes.u-paris.fr](https://hal.dbm[aj]listes.u-paris.fr) ;
- Création & coordination des collections des laboratoires du portail HAL Paris Cité ;
- Animation d'ateliers HAL : doctorant.e.s / personnels d'enseignement et de recherche ;
- 1 recrutement contractuel en renfort des gestionnaires de l'archive ouverte HAL UP ;
- Scénarios d'automatisation des dépôts sur HAL Paris Cité.

2. Développer une plateforme éditoriale au sein de l'université en soutien aux projets de revues, d'édition de monographies ou d'actes de colloque en accès ouvert :

- 4 recrutements contractuels
- Réponse à [appel à projets FNSO n°2 Publications](#) ;
- Identification de 3 projets numériques : revue, manuel, actes de colloque ;
- Conception & mise en œuvre d'une [plateforme technique](#) OJS | OMP | Métopes ;
- Mise en place d'un service d'accompagnement des publiants pour intégrer à leurs stratégies éditoriales les critères de publication en accès ouvert, de modèle économique vertueux, de relecture ouverte : [recherche.dbm\[aj\]listes.u-paris.fr](https://recherche.dbm[aj]listes.u-paris.fr)



## Pour l'ouverture des données de la recherche

### La communauté UP s'engage

À structurer une **politique d'établissement en matière de gestion des données de la recherche** en concertation avec ses partenaires nationaux et internationaux, selon le principe de données « aussi ouvertes que possible et aussi fermées que nécessaire » et sur la base de services et outils à valeur ajoutée aussi mutualisés que possible.

À mettre à disposition des **données de recherche conformes aux meilleurs standards** établis au sein des communautés disciplinaires, en particulier pour les données liées aux publications scientifiques, associées au régime de la preuve dans un objectif de transparence, de reproductibilité, et de réutilisation potentielle.

### Actions clefs 2020-2022

1. Mettre en place un groupe de travail sur les données de la recherche en charge de proposer, coordonner et accompagner la mise en œuvre d'une politique d'établissement en matière de gestion, de structuration, de curation, de partage et de diffusion des données tenant compte de la diversité des pratiques disciplinaires :

- Réalisation d'une enquête initiale ;
- Recrutement et programme de recherche-action post-doctorale de deux ans.

2. Développer outils et dispositifs d'accompagnement pour la gestion des données de recherche :

- Ouverture d'une [instance DMP OPIDoR Paris Cité](#) ;
- Publication d'un [guide de rédaction aux PGD](#) UPCité ;
- Guichet d'accompagnement : [donnees.recherche.dbmfa listes.u-paris.fr](https://donnees.recherche.dbmfa listes.u-paris.fr).

3. Développer une culture de la gestion des données et de leur partage dans la communauté étudiante et parmi les personnels, notamment dans le cadre du cycle de formation à la Science adapté aux différents publics et aux approches disciplinaires :

- [Formations aux doctorants](#) ;
- [Ateliers PGD pour les personnels de recherche](#) ;
- Ateliers données en sciences sociales : [catalogue des formations](#) catégorie Humanités numériques.

4. Ouvrir une PUD - Plateforme Universitaire des Données - intégrée au réseau de la TGIR Progedo pour les données quantitatives en sciences humaines et sociales

- Recrutement d'un.e ingénieur.e d'études référent Progedo ;
- Labellisation [PUD des Grands Moulins](#) du [Centre des Humanités numériques](#) ([réseau national TGIR Progedo](#)).



## Pour l'ouverture des logiciels

### Université Paris Cité s'engage

À reconnaître les logiciels et les codes, qui sont des sources documentées indispensables à la réutilisation des données de recherche produites, comme des productions scientifiques à part entière et à les intégrer dans sa stratégie de Science ouverte afin qu'ils constituent, avec les publications et les données, le troisième pilier de sa mise en œuvre.

### Actions clefs 2020-2022

1. Contribuer financièrement au programme Software Heritage, plateforme d'archivage de logiciels, pour la conservation, le référencement, le partage des codes sources publiquement disponibles : [parrainage Software Heritage UPCité](#)
2. Promouvoir le logiciel libre dans les projets de recherche et de soutien à la recherche
  - Intégration d'un [module Logiciels](#) aux cycles de formation des doctorant.e.s à la Science ouverte et aux Humanités numériques ;
  - [Adoption & contribution au développement de logiciels libres](#) pour la mise en place de la plateforme éditoriale UPCité
3. Promouvoir les bonnes pratiques en lien avec l'utilisation de la plateforme Software Heritage :
  - Encourager au dépôt dans Software Heritage, en particulier via HAL, des logiciels et des codes sources développés au sein d'Université Paris Cité ;
  - Intégrer le Software Heritage Identifier (SWHID) à la politique sur els identifiants ouverts.



## Pour la visibilité et la reconnaissance des productions scientifiques ouvertes

### Université Paris Cité s'engage

À recenser et valoriser l'ensemble des productions scientifiques d'Université Paris Cité ;

À faire évoluer les procédures internes d'évaluation afin de valoriser les pratiques et les projets qui s'inscrivent dans une démarche de Science ouverte.

### Actions clefs 2020-2022

1. Mettre à disposition des projets de recherche, à tous les stades de leur développement, des services coordonnés d'accompagnement au numérique dans le contexte de la Science ouverte, en matière de publication, de gestion des données de recherche, de développement logiciel, d'ouverture des protocoles :

- Ouverture d'un [Centre des Humanités numériques](#) ;
- [Labellisation de la Plateforme Universitaire des données](#) : PUD des Grands Moulins, réseau national de la TGIR Progedo ;
- Développement d'une offre de services transversaux d'accompagnement numérique dans le contexte de la Science ouverte.

2. Constituer une bibliographie officielle par le recensement systématique des productions scientifiques :

- Ouverture du portail [HAL Paris Cité](#) ;
- Conception et mise en œuvre d'une base de référencement multisources des productions scientifiques.

3. Développer l'adoption d'identifiants ouverts et pérennes, créés directement par les auteurs et autrices (ORCID, IdHAL), ou par les acteurs de l'information scientifique (IdRef, DOI, SWHID), intégrer ces identifiants aux systèmes d'information locaux et contribuer à l'alignement des identifiants dans les référentiels nationaux et internationaux.

4. Faciliter l'application de la [Charte de signature des publications](#) de l'université.

5. Mettre à l'étude les procédures d'évaluation afin de valoriser les actions inscrites dans une démarche de Science ouverte.